

8 - Subventions aux Congrès - Première répartition au titre de l'année 2013

M. l'Adjoint GIRARD, Rapporteur : Dans le cadre de la première tranche d'attribution de subventions pour 2013, trois associations privées et un laboratoire universitaire organisant des congrès ont sollicité la Ville.

Après prise en compte des critères d'attribution (nombre de nuitées, nombre de congressistes, pertinence, rayonnement, visites guidées Ville, autofinancement, subventions des autres collectivités), il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

Congrès privés :

- 1 700 € pour l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France (AOCDTF) qui organisera du 18 au 20 avril 2013 le 54^{ème} Congrès International des Compagnons Passants Charpentiers du Devoir.

L'AOCDTF est une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique. Le Compagnonnage est inscrit sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. L'Association compte 27 métiers et permet à 3 000 jeunes de voyager et de se perfectionner sur le Tour de France et à travers le monde entier. Ses 41 centres de formation permettent également de former 5 600 apprentis dans ces métiers. Elle accompagne aussi les entreprises en proposant des formations adaptées aux salariés qui souhaitent se perfectionner.

Ce congrès permet d'analyser l'évolution et l'adaptation du métier ainsi que l'importance de celui-ci dans le monde actuel de l'entreprise. L'objectif du congrès est de présenter le bilan d'activité de l'année écoulée ainsi que les perspectives du métier charpentier.

L'Association attend 630 congressistes au Grand Kursaal provenant de toute la France. Des délégations internationales (30 personnes) seront également représentées : Japon, Amérique, Canada...

- 1 200 € pour la Société Médicale Balint (association de loi 1901). Elle organise les 25 et 26 octobre 2013 son premier colloque international et 41^{ème} congrès sur le thème Diversités, migration et relation de soin.

La Société Médicale Balint (de Michael Balint, médecin psychanalyste anglais d'origine hongroise qui, dans les années 1945, proposa une formation de groupe avec une méthodologie précise que les cours magistraux ne pouvaient remplacer) a pour objectifs d'assurer, faire connaître et promouvoir la formation dans le cadre de la relation Soignant-Malade. Elle est reconnue par la Formation Médicale Continue et est basée sur l'écoute des professionnels de santé.

Le colloque du 26 octobre a pour but de sensibiliser le monde des soignants (médicaux et paramédicaux) des psychologues et des travailleurs sociaux à l'importance de la dimension relationnelle dans leur travail mais aussi de les former à la relation.

La Société Médicale Balint attend 200 personnes dans les salles du Kursaal.

- 270 € pour l'Association des Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) du Doubs et de l'Aire Urbaine qui organise le 14 novembre 2013 une journée régionale de sensibilisation des professionnels de santé et médico-sociaux sur l'accompagnement proposé aux bébés vulnérables et à leur famille.

L'Association CAMSP est une association de loi 1901 qui a pour objet de promouvoir sur le plan interdépartemental une action médico-sociale précoce par la gestion des centres d'Action Médico-Sociale Précoce. La mission d'un CAMSP est d'être au service de tout enfant, de la naissance jusqu'à l'âge de 36 mois, qui pourrait connaître un frein à son développement. Il

favorise l'accompagnement parental au développement global du bébé et a pour but d'aller à la rencontre, à la découverte du potentiel et des fragilités personnelles de chaque enfant.

Le 14 novembre, les professionnels se questionneront sur la cohérence, la complémentarité et les effets des accompagnements proposés au bébé et à la famille, c'est-à-dire observer le bébé, valoriser ses compétences et mettre en avant ses fragilités dans un partage avec ses parents.

L'Association espère (comme en 2004, 2007, 2009 et 2011) la présence de 600 professionnels et parents à Micropolis.

Congrès universitaire :

- **700 € pour l'Université de Franche-Comté (l'Institut UTINAM et le Département de Chimie de l'IUT)** qui organise les 23 et 24 mai 2013 la troisième édition du colloque TRICOAT FINISHAIR.

Il s'agit d'un colloque sur les traitements de surface par voie sèche, voie humide ou revêtements polymères dans l'industrie.

Tricoat rassemble depuis 2009 la communauté Finishair dont la problématique est le traitement de surface pour l'aéronautique. Le colloque s'adresse aux professionnels des traitements de surface, donneurs d'ordre, enseignants et chercheurs, étudiants.

Les conférenciers, issus de divers domaines industriels, présenteront un état des lieux de plusieurs procédés de traitements de surface. Trois thèmes sont retenus cette année : réglementation et qualité, sous-traitance nationale et internationale, techniques émergentes.

L'Institut UTINAM et le Département de Chimie de l'IUT comptent sur la présence de 150 personnes dont 30 provenant de Suisse, Hollande, Allemagne, Israël, Tunisie, Maroc. Les conférences auront lieu au Kursaal.

En cas d'accord, la somme totale, soit 3 870 €, sera prélevée de la façon suivante :

- 3 170 € sur la ligne 65.95/6574.0089052 CS 10036 (congrès privés),
- 700 € sur la ligne 65.95/65731.0089052 CS 10036 (congrès universitaires).

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces quatre subventions.

«M. LE MAIRE : C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 3 avril 2013.